



Rapport annuel révisé
Belfius Fund

31 décembre 2025



Belfius Fund

SICAV de droit luxembourgeois

Rapport annuel révisé pour l'exercice
du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025



Table des matières

Administration de la SICAV	4
Détails sur la SICAV	5
Rapport du Conseil d'Administration	6
Rapport d'audit	8
Etat des actifs nets au 31 décembre 2025	12
Etat des variations des actifs nets pour l'exercice du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025	13
Statistiques	14
Portefeuille-titres au 31 décembre 2025	15
Belfius Fund Target Income 2032	15
Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés	17
Autres notes aux états financiers	19
Informations supplémentaires non auditées	24



Administration de la SICAV

Conseil d'Administration

Président

Jean-Yves MALDAGUE
Administrateur-délégué
Candriam

Administrateurs

Aurore PELLE
Senior Internal Auditor
Candriam

Tanguy DE VILLENFAGNE
Advisor to the Group Strategic Committee
Candriam

Myriam VANNESTE
Global Head of Product Management
Candriam

Catherine DELANGHE
Administrateur indépendant

Thierry BLONDEAU
Administrateur Indépendant

Siège social

5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Dépositaire et Agent Payeur Principal

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Société de Gestion

Candriam
SERENITY - Bloc B
19-21, route d'Arlon
L-8009 Strassen

Les fonctions d'**Administration Centrale** et d'**Agent Domiciliaire**
sont confiées à :

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

La fonction de **Gestion de Portefeuille** est assurée directement par
Candriam et/ou par une ou plusieurs de ses succursales

Candriam – Succursale française
40, Rue Washington
F-75408 Paris Cedex 08

Candriam – Belgian Branch
58, Avenue des Arts
B-1000 Bruxelles

Candriam – UK Establishment
Aldersgate Street 200,
London EC1A 4 HD

“Réviseur d'entreprises agréé”

PricewaterhouseCoopers Assurance, Société coopérative (depuis le
01/07/25)

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative (jusqu'au 30/06/25)
2, Rue Gerhard Mercator
L-2182 Luxembourg



Détails sur la SICAV

Belfius Fund (ci-après la « SICAV ») publie annuellement un rapport détaillé sur son activité, la gestion de ses avoirs et comprenant l'état consolidé des actifs nets et l'état consolidé des variations des actifs nets exprimés en EUR, le portefeuille-titres de chaque compartiment et le rapport d'audit. Ce rapport est disponible au siège de la SICAV ainsi qu'au siège des organismes chargés du service financier dans les pays où la SICAV est commercialisée.

Les actions ne sont disponibles que sous forme nominative.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires se tient chaque année au siège social de la SICAV, ou à tout autre endroit au Luxembourg qui est spécifié sur la convocation. Elle se tient dans les six mois suivant la fin de l'exercice social.

Les avis de toutes Assemblées Générales sont envoyés par lettre recommandée à tous les actionnaires nominatifs, à leur adresse figurant au registre des actionnaires, au moins 8 jours avant l'Assemblée Générale. Ces avis indiqueront l'heure et le lieu de l'Assemblée Générale et les conditions d'admission, l'ordre du jour et les exigences de la loi luxembourgeoise en matière de quorum et de majorité nécessaires.

Les avis financiers ou toutes les autres informations sont envoyés aux actionnaires à leur adresse portée dans le registre conformément à la législation en vigueur. Les avis financiers sont publiés dans les pays où la SICAV est commercialisée et pour ce qui concerne le Grand-Duché de Luxembourg dans le « Luxemburger Wort » si la législation l'exige. Les exigences concernant la participation, le quorum et la majorité lors de toute Assemblée Générale sont celles fixées aux articles 450-1 et 450-3 (tels que modifiés) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle qu'amendée et dans les statuts de la SICAV.

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

La valeur nette d'inventaire par action de chaque compartiment, le prix d'émission, de rachat des actions et de conversion de chaque compartiment peuvent être obtenus au siège social de la SICAV et auprès des organismes chargés du service financier dans les pays où la SICAV est commercialisée.

La liste des achats et ventes de titres composant les portefeuilles-titres est tenue gratuitement à la disposition de l'investisseur au domicile de la SICAV.

Le Prospectus, les statuts, les documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (« PRIIPs KIID») et les rapports annuel et semestriel de la SICAV sont tenus gratuitement à la disposition du public au siège social de la SICAV pendant les jours bancaires et heures d'ouverture normales de bureaux, ainsi qu'au siège des organismes chargés du service financier dans les pays où la SICAV est commercialisée.



Rapport du Conseil d'Administration

Belfius Fund Target Income 2032

Revue du marché

L'année 2025 s'est déroulée dans un environnement marqué par une intensification des tensions géopolitiques et une évolution des dynamiques politiques. Le retour de Donald Trump sur le devant de la scène politique, conjugué à de nouvelles tensions commerciales, aux annonces de « Liberation Day » et à des conflits militaires persistants, a généré des épisodes récurrents de volatilité des marchés et des changements abrupts de l'appétit pour le risque.

Aux États-Unis, la performance des marchés actions est restée largement tirée par le secteur technologique, avec une rotation de style limitée, les investisseurs continuant de se concentrer sur les sociétés exposées à l'intelligence artificielle et à des thématiques de croissance structurelle. À l'inverse, la dynamique des marchés européens a été plus différenciée, caractérisée par un leadership marqué des valeurs Value et cycliques, reflétant une combinaison d'incertitudes politiques, d'évolutions budgétaires et de dynamiques de croissance divergentes au sein de la région.

Les marchés des changes ont joué un rôle central au cours de l'année, le dollar américain enregistrant une dépréciation marquée. Ce mouvement est devenu un moteur macroéconomique clé pour l'ensemble des classes d'actifs, influant sur les flux de capitaux, soutenant les marchés émergents et constituant un vent arrière pour les matières premières, en particulier les métaux précieux.

Sur les taux d'intérêt, les évolutions ont fortement divergé selon les régions. Aux États-Unis, malgré des inquiétudes inflationnistes ponctuelles, les rendements obligataires ont globalement reculé sur l'année, reflétant un assouplissement progressif des conditions financières et une confiance croissante dans un scénario d'atterrissage en douceur. En Europe, au contraire, les rendements ont eu tendance à augmenter, portés par une activité économique résiliente, la suspension du frein à l'endettement allemand, une hausse des émissions budgétaires, ainsi qu'un contexte politique plus complexe, notamment en France. Cette divergence a fait de la gestion de la duration un élément important et actif de la construction du portefeuille.

Les marchés du crédit ont été particulièrement favorables. Les spreads de crédit se sont resserrés à des niveaux historiquement bas, agissant comme un puissant catalyseur de performance sur l'investissement grade, le high yield et la dette financière. La dette des marchés émergents a également bénéficié de manière significative de la faiblesse du dollar américain, qui a apporté un soutien marqué aux rendements. Sur les matières premières, les métaux précieux ont affiché des performances remarquables : l'or et l'argent ont profité d'une incertitude élevée, d'achats soutenus de la part des banques centrales et des investisseurs institutionnels, et, surtout, de la dépréciation du dollar américain.

Fonds

Tout au long de 2025, le fonds a été géré avec une approche agile et disciplinée, combinant une gestion proactive des risques et des investissements thématiques ciblés. En début d'année, des couvertures de protection ont été mises en place afin de naviguer dans un contexte d'incertitude politique accrue, limitant efficacement les replis lors des turbulences de marché observées en mars et avril.

À mesure que les conditions se stabilisaient, le portefeuille a augmenté de manière sélective son exposition aux actions, en se concentrant sur des thématiques de forte conviction. Celles-ci incluaient la robotique et l'intelligence artificielle, des actions européennes axées sur l'innovation, ainsi que des tendances de transformation sociétale de long terme telles que l'oncologie et les évolutions démographiques mondiales. Le portefeuille a également maintenu une exposition aux dynamiques de mondialisation via les marchés émergents.

Le fonds suit une philosophie fortement orientée vers le revenu, avec des allocations significatives à la dette high yield et à la dette des marchés émergents. La résilience a également été renforcée par une allocation significative aux stratégies alternatives, en particulier les stratégies d'arbitrage action et les stratégies suiveuses de tendance. Ces stratégies ont apporté des bénéfices de diversification substantiels, offrant une faible corrélation avec les actifs traditionnels et la capacité de tirer parti des asymétries de marché et des dislocations.

Performance du fonds

Le fonds a enregistré de solides performances positives en 2025, soutenues par une protection à la baisse efficace en début d'année et un positionnement thématique opportun lors du rebond des marchés.

La performance a principalement été portée par l'exposition aux actions, bénéficiant à la fois de la diversification régionale et d'investissements thématiques de forte conviction tels que la robotique et l'oncologie.

Le portage de crédit - en particulier via le high yield et la dette des marchés émergents - ainsi que les investissements alternatifs, ont apporté une diversification supplémentaire. Cette allocation équilibrée a permis au fonds de traverser efficacement la volatilité et de clôturer l'année sur un résultat nettement positif.

Perspectives du fonds

En ce début d'année, notre approche d'investissement continue de privilégier la résilience tout en saisissant de manière sélective des opportunités de croissance. Le contexte mondial demeure porteur, soutenu par des investissements dans l'intelligence artificielle, la poursuite de l'expansion de la Chine dans les semi-conducteurs et les infrastructures énergétiques, ainsi que des politiques budgétaires et monétaires globalement accommodantes.

Nous maintenons une position surpondérée en actions, soutenue par une allocation régionale équilibrée. L'exposition actions se concentre sur des zones présentant un momentum structurel : la technologie américaine pour son leadership en matière de bénéfices, l'Europe pour son profil de rendement attractif et l'amélioration des perspectives de reprise, le Japon pour les progrès des réformes d'entreprise et de gouvernance, et l'Asie pour son accès, à coût compétitif, aux chaînes de valeur de l'intelligence artificielle et des semi-conducteurs.

Plusieurs thématiques d'investissement clés restent au cœur de la construction du portefeuille. Celles-ci incluent les goulots d'étranglement liés à l'électrification, qui continuent de soutenir certaines entreprises de services aux collectivités (utilities), des actifs d'infrastructure et certains métaux, ainsi que la santé et la biotechnologie, qui offrent un potentiel de croissance différencié, porté par l'innovation et les tendances démographiques.

Au sein de l'obligataire, la duration joue un rôle défensif dans un contexte de trajectoires de politique monétaire divergentes, tandis qu'une exposition sélective au crédit européen et à la dette des marchés émergents continue d'offrir des opportunités de portage attractives.



Rapport du Conseil d'Administration

Belfius Fund Target Income 2032 (suite)

D'un point de vue macroéconomique, nous anticipons une nouvelle baisse du dollar américain, restons constructifs sur les métaux et conservons une posture prudente sur le pétrole. Dans l'ensemble, la construction du portefeuille vise à combiner des thématiques de croissance structurelle de long terme avec des décisions d'allocation tactique disciplinées entre les classes d'actifs.

Le rapport du Conseil d'Administration couvre l'exercice financier clos le 31 décembre 2025 ainsi que le mois suivant la clôture de cet exercice.

Le Conseil d'Administration

Luxembourg, le 30 mars 2026.

Rapport d'audit

Aux Actionnaires de
Belfius Fund

Notre opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de Belfius Fund (le « Fonds ») au 31 décembre 2025, ainsi que du résultat de ses opérations et des changements de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Ce que nous avons audité

Les états financiers du Fonds comprennent :

- l'état des actifs nets au 31 décembre 2025 ;
- l'état des variations des actifs nets pour l'exercice clos à cette date ;
- le portefeuille-titres au 31 décembre 2025 ; et
- les notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés et les autres notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

PricewaterhouseCoopers Assurance, Société coopérative,
2 rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg
T : +352 494848 1, F : +352 494848 2900, www.pwc.lu

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration du Fonds. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport d'audit sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration du Fonds pour les états financiers

Le Conseil d'Administration du Fonds est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Les objectifs de notre audit sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration du Fonds, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du Fonds du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Fonds à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Luxembourg, 2 avril 2026

PricewaterhouseCoopers Assurance, Société coopérative

Représentée par

Signed by:
Sebastien Sadzot
828E58A1990A4FD...
Sébastien Sadzot



Etat des actifs nets au 31 décembre 2025

		Belfius Fund Target Income 2032	Combiné
		EUR	EUR
Actifs			
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	22,372,223	22,372,223
Options (position longue) à la valeur d'évaluation	2e	13,346	13,346
Avoirs en banque et broker	8	1,049,301	1,049,301
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	16,380	16,380
Total des actifs		23,451,250	23,451,250
Passifs			
Options (position courte) à la valeur d'évaluation	2e	10,894	10,894
Commissions d'Administration Centrale	5	1,616	1,616
Commissions de "Legal Fund Engineering" à payer		396	396
Commissions de dépositaire à payer	5	368	368
Commissions de gestion à payer	3	4,949	4,949
Commissions de distribution à payer	4	142,520	142,520
Taxe d'abonnement à payer	6	38	38
Autres dépenses à payer		3,334	3,334
Total des passifs		164,115	164,115
Total des actifs nets		23,287,135	23,287,135



Etat des variations des actifs nets pour l'exercice du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

		Belfius Fund Target Income 2032	Combiné
		EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		24,707,716	24,707,716
Revenus			
Intérêts bancaires		38,104	38,104
Total des revenus		38,104	38,104
Frais			
Commissions de gestion	3	59,350	59,350
Commissions d'administration	5	10,204	10,204
Commissions de "Legal Fund Engineering"		4,748	4,748
Commissions d'Administration Centrale		5,456	5,456
Frais de révision, d'impression et de publication		15,339	15,339
Commissions de distribution	4	284,868	284,868
Taxe d'abonnement	6	260	260
Coûts de transaction	2f	5,293	5,293
Intérêts bancaires		2,200	2,200
Autres frais	7	39,116	39,116
Total des frais		416,630	416,630
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		(378,526)	(378,526)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	843,090	843,090
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options	2e	(148,980)	(148,980)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	404,652	404,652
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		(158,234)	(158,234)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		562,002	562,002
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	(204,560)	(204,560)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur options	2e	11,998	11,998
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	199,590	199,590
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		569,030	569,030
Evolution du capital			
Souscriptions d'actions		135,943	135,943
Rachats d'actions		(2,125,554)	(2,125,554)
Actifs nets à la fin de l'exercice		23,287,135	23,287,135



Statistiques

Belfius Fund Target Income 2032

Classe d'actions	ISIN	Type d'actions	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2025	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023
Total net assets			EUR		23,287,135	24,707,716	25,561,366
C	LU2404886470	Capitalisation	EUR	1.00	186.36	179.78	163.64
Y	LU1558150949	Capitalisation	EUR	702,010.01	33.17	32.37	29.81



Belfius Fund Target Income 2032

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Organismes de placement collectif				
Parts/Unités détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Z C	424	EUR	615,441	2.64
			615,441	2.64
Luxembourg				
CANDRIAM ABSOLUTE RETURN EQUITY MARKET NEUTRAL Z C	433	EUR	932,479	4.00
CANDRIAM BONDS CREDIT OPPORTUNITIES Z C	7,215	EUR	1,962,901	8.43
CANDRIAM BONDS EMERGING DEBT LOCAL CURRENCIES Z C	652	USD	775,102	3.33
CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS Z C	292	USD	983,563	4.22
CANDRIAM BONDS EURO CORPORATE Z C	11	EUR	103,277	0.44
CANDRIAM BONDS EURO GOVERNMENT Z C	1,130	EUR	2,882,313	12.38
CANDRIAM BONDS EURO HIGH YIELD Z C	3,371	EUR	998,004	4.29
CANDRIAM BONDS GLOBAL HIGH YIELD Z C	2,944	EUR	1,003,675	4.31
CANDRIAM EQUITIES L BIOTECHNOLOGY Z C	100	USD	286,251	1.23
CANDRIAM EQUITIES L EMERGING MARKETS Z C	562	EUR	1,000,809	4.30
CANDRIAM EQUITIES L EUROPE EDGE Z EUR C	331	EUR	595,677	2.56
CANDRIAM EQUITIES L ONCOLOGY IMPACT Z C	73	USD	194,297	0.83
CANDRIAM EQUITIES L ROBOTICS & INNOVATIVE TECHNOLOGY Z C	251	USD	1,319,347	5.67
CANDRIAM EQUITIES L US EDGE Z USD C	377	USD	597,546	2.57
CANDRIAM MONEY MARKET EURO Z C	1,368	EUR	1,527,229	6.56
CANDRIAM MONEY MARKET USD SUSTAINABLE Z C	1,379	USD	1,547,129	6.64
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EMU Z C	904	EUR	239,989	1.03
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EUROPE Z C	121	EUR	233,964	1.00
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY JAPAN Z EUR C H	263	EUR	489,910	2.10
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY QUANT EUROPE Z C	39	EUR	233,507	1.00
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY US Z C	866	USD	1,182,366	5.08
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY WORLD Z C	2,684	EUR	1,164,563	5.00
CLEOME INDEX EURO GOVERNMENT BONDS Z EUR ACC	1,007	EUR	1,502,884	6.45
			21,756,782	93.43
Total Parts/Unités détenues dans des fonds d'investissement			22,372,223	96.07
Total organismes de placement collectif			22,372,223	96.07
Total du portefeuille-titres			22,372,223	96.07
Coût d'acquisition			19,766,426	



Belfius Fund Target Income 2032

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Répartition géographique (en % des actifs nets)

Luxembourg	93.43
France	2.64
	96.07

Répartition économique (en % des actifs nets)

Fonds d'investissement	96.07
	96.07



Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Options

Au 31 décembre 2025, les positions ouvertes sur options sont les suivantes :

Belfius Fund Target Income 2032

Quantité	Description	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en EUR)	Non réalisé (en EUR)
Options achetées					
4	SP 500 INDEX 20260116 P6500	USD		2,452	(10,894)
				2,452	(10,894)

Tous les contrats d'options ont été effectués avec la contrepartie J.P. Morgan SE.
Veuillez-vous référer à la note 8 concernant les Avoirs en banque et broker en rapport avec les contrats options.
L'engagement pour les options achetées n'est pas présenté.



Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Futures

Au 31 décembre 2025, les contrats futures ouverts sont les suivants :

Belfius Fund Target Income 2032

Quantité (achat/(vente))	Description	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur devises					
22	EUR/USD (CME)	USD	J.P. Morgan SE	2,750,266	16,380
					16,380

Veuillez-vous référer à la note 8 concernant les Avoirs en banque et broker en rapport avec les contrats futures.



Autres notes aux états financiers

Note 1 - Généralité

Belfius Fund (ci-après la « SICAV ») est une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois. Elle a été constituée à Luxembourg le 10 juin 2014 conformément à la législation du Grand-Duché de Luxembourg et pour une durée illimitée. La SICAV est soumise aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle qu'amendée (ci-après la « Loi du 10 août 1915 ») pour autant qu'il n'y est pas dérogé par la Loi. Son capital minimum est de EUR 1,250,000.

La SICAV est inscrite sur la liste officielle des Organismes de Placement Collectif (ci-après « OPC ») conformément à la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010, telle que modifiée, concernant les organismes de placement collectif et ses dispositions d'application (ci-après la « Loi »). La SICAV remplit les conditions fixées par la partie I de la Loi et par la Directive Européenne 2009/65/CE.

Ses statuts ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et ont été publiés au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations en date du 19 juin 2014. Ils ont été modifiés pour la dernière fois le 5 octobre 2020 et les modifications correspondantes ont été publiées dans le Recueil Electronique des Sociétés et Associations (ci-après le « RESA »).

La SICAV est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-187871.

Le compartiment suivant est actuellement disponible pour les investisseurs :

<u>Compartiment</u>	<u>Devise de référence</u>
Belfius Fund Target Income 2032	EUR

La structure de compartiments multiples offre aux investisseurs l'avantage de pouvoir choisir entre différents compartiments, mais aussi de pouvoir ensuite passer d'un compartiment à un autre.

Dans chaque compartiment, la SICAV peut émettre des actions nominatives différentes se distinguant notamment par des droits et commissions différents ou par leur politique de distribution.

Les classes qui sont émises sont les suivantes :

- La classe **C** est offerte aux personnes physiques et aux personnes morales.
- La classe **Y** est réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels spécialement agréés par la Société de Gestion.

Les actifs des différentes classes sont fondus dans une masse unique.

L'objectif de la SICAV est de fournir aux actionnaires, par le biais des compartiments disponibles, un véhicule d'investissement idéal poursuivant un objectif de gestion bien déterminé, tenant compte du degré de risque auquel l'investisseur est prêt à faire face.

Les actions émises sont décrites en détail à la section « Changements intervenus dans le nombre d'actions pour l'exercice » des différents compartiments.

Note 2 - Principales méthodes comptables

Les états financiers de la SICAV sont préparés conformément à la réglementation en vigueur au Luxembourg concernant les Organismes de Placement Collectif. Des petits écarts peuvent apparaître dans certains totaux ou sous-totaux des états financiers en raison des règles d'arrondi. Les états financiers de la SICAV sont présentés sur la base des valeurs nettes d'inventaire datées du 31 décembre 2025. La valeur nette d'inventaire de chaque compartiment a été calculée le 2 janvier 2026 sur base des derniers cours connus au moment de l'évaluation.

a) Evaluation du portefeuille-titres de chaque compartiment

L'évaluation de toute valeur admise à une cote officielle ou sur tout autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public est basée sur le dernier cours connu à Luxembourg, le jour d'évaluation, et, si cette valeur est traitée sur plusieurs marchés, sur base du dernier cours connu du marché principal de cette valeur. Si le dernier cours connu n'est pas représentatif, l'évaluation se basera sur la valeur probable de réalisation que le Conseil d'Administration estimera avec prudence et bonne foi. Les valeurs non cotées ou non négociées sur un marché boursier ou sur tout autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public seront évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi. Tous les autres avoirs seront évalués par les administrateurs sur base de la valeur probable de réalisation, laquelle doit être estimée de bonne foi et selon des principes et procédures généralement admis.

b) Bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s sur ventes d'investissements

Les bénéfices ou pertes réalisés sur ventes d'investissements de chaque compartiment sont calculés sur base du coût moyen des investissements vendus.



Autres notes aux états financiers

Note 2 - Principales méthodes comptables (suite)

c) Conversion des devises étrangères

Les valeurs exprimées en d'autres devises que la devise de référence du compartiment sont converties dans cette devise aux cours de change en vigueur à la clôture.

Les revenus et frais en devises autres que la devise de référence du compartiment sont convertis dans cette devise aux cours de change en vigueur à la date de l'opération.

Le coût d'acquisition des titres de chaque compartiment libellé en devises autres que la devise de référence du compartiment est converti dans cette devise aux cours de change en vigueur au jour de l'achat.

Cours de change utilisé au 31 décembre 2025:

1 EUR = 1.174450 USD

d) Etats financiers combinés de la SICAV

L'état combiné des actifs nets de la SICAV ainsi que l'état combiné des variations des actifs nets qui sont exprimés en EUR correspondent à la somme de l'état des actifs nets, de l'état variations des actifs nets de chacun des compartiments convertis dans la devise de la SICAV sur la base des taux de change en vigueur à la date de clôture.

e) Evaluation des options et futures

L'évaluation des options et futures admis à une cote officielle ou sur tout autre marché organisé est basée sur le dernier cours connu et, si cette option est traitée sur plusieurs marchés, sur base du dernier cours connu du marché sur lequel le contrat a été conclu par la SICAV.

Les options et futures non négociés sur un marché boursier ou tout autre marché organisé seront évalués sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi. La valeur de marché des options est incluse dans l'état des actifs nets sous la rubrique « Options (position longue) / (position courte) à la valeur d'évaluation ».

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la plus-value / (moins-value) non réalisée sur options sont présentées dans l'état des variations des actifs nets respectivement sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options » et « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur options ».

La plus-value / (moins-value) non réalisée sur futures est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur futures ». Les variations de valeur de marché des futures sont comptabilisées en tant que plus-value / (moins-value) non réalisée à l'état des variations des actifs nets, au poste « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur futures ».

Les plus-values ou moins-values réalisées, représentant la différence entre la valeur du contrat au moment de son ouverture et sa valeur au moment de sa clôture, sont comptabilisées à la clôture ou à l'expiration des futures dans l'état des variations des actifs nets, au poste « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures ».

Les contrats des options et futures ouverts, le cas échéant, sont détaillés dans la section « Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés ».

f) Coûts de transaction

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025, la SICAV a encouru des frais de transaction et des frais de courtage liés à l'achat et à la vente de valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, autres actifs éligibles et instruments dérivés. Ces charges sont présentées dans l'état des variations des actifs nets au poste « Coûts de transaction ».

Par ailleurs, conformément aux pratiques des marchés obligataires, un « bid-offer spread » est appliqué lors des transactions d'achats ou de ventes de titres. Selon ce principe, les prix de vente et d'achat appliqués par le broker lors d'une transaction donnée ne sont pas identiques et leur différence constitue la rémunération du broker.

g) Produits

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon les termes de l'investissement sous-jacent. Les produits sont comptabilisés nets des retenues à la source respectives, le cas échéant. Les dividendes sont comptabilisés à la date de détachement.

h) Abréviations utilisées dans le portefeuille-titres

A: Annuel

FL.R: Obligations à taux variable Q: Trimestriel

S: Semestriel

XX: Obligations perpétuelles

U ou ZCP: Obligation à zéro coupon



Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion

Candriam (ci-après dénommée la « Société de Gestion »), société en commandite par actions, ayant son siège social à L-8009 Strassen, 19-21 route d'Arlon, SERENITY – Bloc B, est désignée par la SICAV comme Société de Gestion de la SICAV en vertu d'un contrat conclu pour une durée indéterminée entre la SICAV et la Société de Gestion. Ce contrat peut être dénoncé par chaque partie moyennant un préavis écrit de 90 jours.

Candriam a été constituée à Luxembourg le 10 juillet 1991. Elle a commencé ses activités de gestion le 1er février 1999 et est une filiale de Candriam Group, une entité du Groupe New York Life Insurance Company.

Candriam a reçu l'agrément de Société de Gestion au sens du chapitre 15 de la Loi et est autorisée à exercer les activités de gestion collective de portefeuilles, de gestion de portefeuilles d'investissement et de conseil en investissements.

La Société de Gestion est investie des pouvoirs les plus étendus pour accomplir, dans le cadre de son objet, tous actes de gestion et d'administration de la SICAV. Elle est responsable des activités de gestion de portefeuille, d'administration (Agent Administratif, Agent de Transfert, y compris les activités de Teneur de Registre) et des activités de commercialisation (distribution).

La fonction de gestion de portefeuille est assurée directement par Candriam et/ou une ou plusieurs de ses succursales : Candriam - Succursale belge, Candriam – Succursale française, Candriam – UK Establishment.

La Société de Gestion reçoit, en rémunération de ses services, des commissions de gestion exprimées en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne. Ces commissions sont payables par la SICAV à la fin de chaque mois.

Les taux en vigueur au 31 décembre 2025 sont les suivants :

Compartiment	Classe d'actions	Type d'actions	ISIN	Commission de gestion
Belfius Fund Target Income 2032	C	Capitalisation	LU2404886470	0.60%
	Y	Capitalisation	LU1558150949	0.25%

Le tableau ci-après présente les taux annuels de commission de gestion maximums appliqués aux OPC investis par Belfius Fund Target Income 2032 au 31 décembre 2025 :

Fonds cible	Taux maximum
CANDRIAM ABSOLUTE RETURN EQUITY MARKET NEUTRAL Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS CREDIT OPPORTUNITIES Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS EMERGING DEBT LOCAL CURRENCIES Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS EMERGING MARKETS Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS EURO CORPORATE Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS EURO GOVERNMENT Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS EURO HIGH YIELD Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS GLOBAL HIGH YIELD Z C	0.00%
CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Z C	0.25%
CANDRIAM EQUITIES L BIOTECHNOLOGY Z C	0.00%
CANDRIAM EQUITIES L EMERGING MARKETS Z C	0.00%
CANDRIAM EQUITIES L EUROPE EDGE Z EUR C	0.00%
CANDRIAM EQUITIES L ONCOLOGY IMPACT Z C	0.00%
CANDRIAM EQUITIES L ROBOTICS & INNOVATIVE TECHNOLOGY Z C	0.00%
CANDRIAM EQUITIES L US EDGE Z USD C	0.00%
CANDRIAM MONEY MARKET EURO Z C	0.00%
CANDRIAM MONEY MARKET USD SUSTAINABLE Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EMU Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EUROPE Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY JAPAN Z EUR C H	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY QUANT EUROPE Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY US Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY WORLD Z C	0.00%
CLEOME INDEX EURO GOVERNMENT BONDS Z EUR ACC	0.00%

Note 4 - Commissions de distribution

En rémunération de son activité de commercialisation, la Société de Gestion perçoit des commissions de distribution exprimées en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne de chaque compartiment de la SICAV.

Compartiment	Classe d'actions	type d'actions	ISIN	Taux
Belfius Fund Target Income 2032	Y	Capitalisation	LU1558150949	1.20%

Ces commissions sont payables par la SICAV à la fin de chaque trimestre, au plus tard dans le mois suivant.



Autres notes aux états financiers

Note 5 - Commissions d'Administration

Commissions d'Administration Centrale

Par une Convention d'Administration Centrale conclue pour une durée indéterminée, la Société de Gestion a délégué les fonctions d'administration centrale incluant les fonctions d'Agent Domiciliaire, d'Agent Administratif, d'Agent de Registre et de Transfert et d'Agent de cotation du Fonds à CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

Les taux maximums en vigueur au 31 décembre 2025 pour Belfius Fund Target Income 2032 sont :

Compartiment	Classe d'actions	Type d'actions	ISIN	Taux maximum
Belfius Fund Target Income 2032	C	Capitalisation	LU2404886470	0.04%
	Y	Capitalisation	LU1558150949	0.04%

Commissions de « Legal Fund Engineering »

En rémunération de son activité administrative et de « set-up » de la SICAV, la Société de Gestion perçoit des commissions de « Legal Fund Engineering » exprimées en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne de chaque compartiment de la SICAV.

Les taux maximums en vigueur au 31 décembre 2025 pour Belfius Fund Target Income 2032 sont :

Compartiment	Classe d'actions	Type d'actions	ISIN	Taux
Belfius Fund Target Income 2032	C	Capitalisation	LU2404886470	0.02%
Belfius Fund Target Income 2032	Y	Capitalisation	LU1558150949	0.02%

Ces commissions sont payables par la SICAV à la fin de chaque trimestre, au plus tard dans le mois suivant.

Commissions de Dépositaire

CACEIS Bank, Luxembourg Branch (ci-après le « Dépositaire ») a été désignée comme banque dépositaire et agent payeur principal aux termes d'une convention à durée indéterminée signée entre la SICAV et le Dépositaire.

Le Dépositaire reçoit en rémunération de ses services une commission de Dépositaire exprimée en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne de chaque compartiment et payable par la SICAV à la fin de chaque trimestre.

Les taux maximums en vigueur au 31 décembre 2025 pour Belfius Fund Target Income 2032 sont :

Compartiment	Classe d'actions	Type d'actions	ISIN	Taux
Belfius Fund Target Income 2032	C	Capitalisation	LU2404886470	0.01%
Belfius Fund Target Income 2032	Y	Capitalisation	LU1558150949	0.01%

La rubrique Commissions d'Administration Centrale présentée dans l'état des variations des actifs nets de la SICAV durant l'exercice se terminant le 31 décembre 2025 inclut le montant suivant de Commissions de dépositaire :

Compartiment	Devise	Commissions de dépositaire
Belfius Fund Target Income 2032	EUR	974

Note 6 - Taxe d'abonnement

La SICAV est régie par les lois fiscales luxembourgeoises. En vertu de la législation et des règlements en vigueur actuellement, la SICAV est soumise au Luxembourg à une taxe annuelle de 0,05% payable trimestriellement et calculée sur l'actif net de la SICAV à la fin de chaque trimestre. Ce taux est réduit à 0,01% pour les classes réservées aux investisseurs institutionnels.

Aucune taxe d'abonnement n'est due sur les avoirs que la SICAV détient dans des parts d'autres OPCVM déjà soumis à la taxe d'abonnement à Luxembourg.

Note 7 - Autres frais

La rubrique Autres frais présentée dans l'état des variations des actifs nets de la SICAV durant l'exercice se terminant le 31 décembre 2025 inclut :

Compartiment	Description	Montant (en EUR)
Belfius Fund Target Income 2032	Frais de conseil	3,588
	Frais de directeurs	20,000
	Frais CSSF	9,250
	Frais de TVA	3,127
	Autres frais	3,151
	Total	39,116



Autres notes aux états financiers

Note 8 - Avoirs en banque et broker

Les Liquidités en banque et détenues auprès de courtiers présentées dans l'état des actifs nets comprennent les comptes de trésorerie, les liquidités détenues auprès de comptes de courtiers sur des futures et options.

La part relative aux liquidités détenues auprès des comptes de courtiers incluse dans la rubrique « Avoirs en banque et broker » dans l'état des actifs nets au 31 décembre 2025 se décompose comme suit :

Compartiment	Devise	Liquidités détenues auprès des courtiers
Belfius Fund Target Income 2032	EUR	32,207

Note 9 - Changement dans la composition du portefeuille-titres

La liste des achats et ventes de titres composant les portefeuilles-titres est tenue gratuitement à la disposition de l'investisseur au domicile de la SICAV.

Note 10 - Evènements post-clôture

Il n'y a pas d'évènements postérieurs à la fin de l'exercice.



Informations supplémentaires non auditées

Exposition au risque global

Comme l'exige la circulaire CSSF 11/512, le conseil d'administration de la Société doit déterminer le mode de gestion des risques de la Société, en utilisant soit l'approche par les engagements, soit l'approche VaR.
La SICAV utilise l'approche par les engagements pour le calcul du risque global.

Politique d'engagement et de vote, utilisation des droits de vote

La Société de gestion n'exerce pas de droit de vote pour les fonds considérés.

Pour toutes les questions relatives à l'engagement, nous nous référons à la politique d'engagement et aux rapports associés, tous disponibles sur le site internet Candriam <https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>.

Informations supplémentaires non auditées

Informations relatives à la politique de rémunération

La directive européenne 2014/91/UE modifiant la directive 2009/65/CE concernant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, applicable à la SICAV, est entrée en vigueur le 18 mars 2016. Elle est transposée en droit national par la loi luxembourgeoise du 10 mai 2016 transposant la directive 2014/91/UE. En raison de cette nouvelle réglementation, la SICAV est tenue de publier les informations relatives à la rémunération des salariés identifiés au sens de la Loi dans le rapport annuel.

Candriam détient une double licence, d'une part, en tant que société de gestion conformément à l'article 15 de la loi du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif et, d'autre part, en tant que gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs conformément à la loi du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs. Les responsabilités incombant à Candriam en vertu de ces deux lois sont relativement similaires et Candriam considère que son personnel est rémunéré de la même manière pour les tâches relatives à l'administration des OPCVM et des fonds d'investissement alternatifs.

Au cours de son exercice clos le 31 décembre 2025, Candriam a versé les sommes suivantes à son personnel :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : EUR 18,849,154.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : EUR 8,704,787.
- Nombre de bénéficiaires : 157.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de Candriam ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous montrent également le montant agrégé des rémunérations globales chez Candriam.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : EUR 4,065,490.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de Candriam dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont elle est la Société de Gestion (hors direction générale) : EUR 3,638,212.

Rémunérations versées par Candriam au personnel de sa succursale belge (c.à.d. Candriam - Belgian Branch), agissant en tant que gestionnaire d'investissement, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025:

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : EUR 25,891,096.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : EUR 9,250,700.
- Nombre de bénéficiaires : 236.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire financier par délégation dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes du gestionnaire financier par délégation ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous indiquent également le montant agrégé des rémunérations globales au niveau du gestionnaire financier par délégation.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : EUR: 5,714,716.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel du gestionnaire financier par délégation dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont il est le gestionnaire financier par délégation (hors direction générale) : EUR 5,934,564.

Rémunérations versées par Candriam au personnel de sa succursale française (c.à.d. Candriam - Succursale française), agissant en tant que gestionnaire(s) d'investissement, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025:

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : EUR 19,515,427.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : EUR 6,190,300.
- Nombre de bénéficiaires : 198.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire financier par délégation dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes du gestionnaire financier par délégation ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous indiquent également le montant agrégé des rémunérations globales au niveau du gestionnaire financier par délégation.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : EUR 2,694,456.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel du gestionnaire financier par délégation dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont il est le gestionnaire financier par délégation (hors direction générale) : EUR 3,958,642.

La politique de rémunération a été revue en dernier lieu par le comité de rémunération de Candriam le 14 avril 2025 et a été adoptée par le Conseil d'administration de Candriam.



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012

La SICAV n'investit dans aucun instrument financier concerné par SFTR.

Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)

Belfius Fund Target Income 2032

Le fonds Belfius Fund Target Income 2032 est classé sous article 6 du règlement SFDR.

Il n'intègre pas systématiquement les caractéristiques ESG dans son cadre de gestion. Néanmoins, les risques de durabilité sont pris en compte dans les décisions d'investissement par la politique d'exclusion de Candriam qui exclut certaines activités controversées.

Taxonomie

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.